

## Compte rendu du Conseil Municipal du 20 juin 2014

Présents : C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE TOUSSAINT - N. ROUQUAIROL - I. DUMAS - V. FRYDER AMEE - L. MOULARD - R. CABANNES - A. MARTI - O. BONNET - C. BOUCHE - F. SEIGNOUREL DE PASTORS - A. HERNANDEZ - F. PIBAROT - A. FLORIO - H. CABANEL - F. LANGIN - R. BEAUCOURT - G. LABATUT - A. VALENTIN - F. AIT OUALET - H. GRANIER

Mandats : B. GRYNFELTT à C. BASTIER - E. TOURRETTE à C. THOMAS - V. FONTVIEILLE à C. VISTE

Le point II relatif à l'approbation du règlement intérieur des écoles est retiré de l'ordre du jour, M. le Maire donne les raisons de ce retrait. Cependant, une rencontre avec les parents d'élèves est prévue le 3 juillet afin d'aborder les rythmes scolaires et la garderie.

**Secrétaire de séance** : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance

### **I - Election des délégués et suppléants élections sénatoriales**

L'élection s'est déroulée conformément à la procédure.

Le bureau électoral est constitué à l'ouverture du scrutin par :

- Les deux membres les plus âgés : René BEAUCOURT, Henri GRANIER
- Les deux membres les plus jeunes : Frédéric PIBAROT, Aurélie FLORIO

Le Maire est président du bureau.

Le vote se déroule sans débat au scrutin secret.

Sont élus :

Liste Vraiment Servian	Liste Ensemble Unis Pour Servian
Christophe THOMAS - titulaire	René BEAUCOURT - titulaire
Viviane BAUDE TOUSSAINT - titulaire	Fabienne LANGIN - titulaire
Nicolas ROUQUAIROL - titulaire	Gérard LABATUT - titulaire
Nicole ABBAL - titulaire	Andrée VALENTIN - titulaire
Claude VISTE - titulaire	Henri GRANIER - suppléant
Isabelle DUMAS - titulaire	
Eric TOURRETTE - titulaire	
Véronique FRYDER AMEE - titulaire	
Claude BASTIER - titulaire	
Françoise SEIGNOUREL DE PASTORS - titulaire	
Christophe BOUCHE - titulaire	
Annie HERNANDEZ - suppléant	
Bertil GRYNFELTT - suppléant	
Roseline CABANNES - suppléant	
Frédéric PIBAROT - suppléant	

### **II - Approbation du règlement intérieur des écoles - ajourné**

### **III - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation de travaux à l'Espace Jeunesse**

V. FRYDER AMEE donne des précisions sur les travaux à effectuer et précise qu'il est nécessaire de délibérer pour demander la subvention auprès de la CAF.

*Le point III est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.*

La séance est levée à 19h45